

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 14 AVRIL 2009

La séance est ouverte à 20 h 40. M. Nicolas Chavanne est désigné comme secrétaire de séance.

Conseillers présents : 9

1. Remise en état de la voirie rue du Maréchal Pétain après sinistre

Le Vice Président de la commission Urbanisme présente au Conseil un devis estimatif pour la remise en état du caniveau et chaussée au carrefour de la RD 139A :

- le montant de la réparation pour 7 ml = 1329 € TTC

Cette somme fait l'objet d'une demande d'indemnisation auprès de l'assurance du transporteur.

- Réfection du caniveau sur 14 ml = 2015€ TTC

Ce montant restera à la charge de la commune.

Etant donné l'urgence des travaux pour raison de sécurité, le Conseil, à l'unanimité, permet la signature des devis afin que ces travaux communaux soient réalisés le plus rapidement possible.

2. Travaux d'entretien du village (espace vert)

Après avoir listé l'ensemble des travaux à réaliser autour des bâtiments communaux, au cimetière et dans rues du village, le Conseil décide de faire effectuer les travaux du cimetière par l'association des chemins de vie.

Certains espaces sont déjà pris en charge par des personnes bénévoles. Sur proposition du Maire l'ensemble de l'entretien restant, notamment le nettoyage des caniveaux, sera réalisé en équipe par les conseillers volontaires à une date fixée.

Ce système repose sur le bénévolat en raison des faibles ressources de la commune.

Merci d'avance à tous les bénévoles, l'image de notre village en dépend.

3. Délibérations

- Une délibération est prise à l'unanimité pour permettre l'adhésion de la commune de Dompcevrin au syndicat d'électrification.

- Le Conseil municipal délibère pour l'attribution des parcelles communales ZI 12 et C 1252 suite à l'information publique faite auparavant.

3 lots sont attribués respectivement à Mme Charuel Martine, M Chavanne Nicolas et M Gervaise Pascal. Le fermage annuel est fixé à 95 € l'hectare.

Vote : 5 « pour ». Les 4 conseillers candidats, ou apparentés aux candidats, n'ont pas pris part au vote.

4. Questions diverses

- Le Maire est libre d'adhérer ou non à l'association des Maires de France.

- Plusieurs bâtiments du village menacent de s'écrouler, et devant le risque potentiel pour la sécurité des habitants le Conseil décide de placer des banderoles de chantier et des panneaux.

- Le Maire informe le Conseil que l'ACCA « la Bécassine » fait une demande pour la construction d'une maison de chasse sur un terrain communal. Cette question sera traitée lors du prochain Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.

Le Secrétaire : Nicolas Chavanne